



- 1. Champ d'application de la licence.** Nonobstant toute stipulation contraire inscrite dans le Contrat, le Client pourra désigner des Utilisateurs et donner accès aux Services On-demand aux sociétés affiliées du Client, à ses partenaires, prestataires et clients, uniquement au titre de leur relation avec le Client et dans le cadre de ses projets professionnels ou de son environnement, le Client assumant la responsabilité de ses actes et omissions.
- 2. Conservation des données.** Pendant la Durée de la Licence, les Données du Client et le Contenu du Client stockés dans les Services On-demand seront conservés pendant la Durée de la Licence jusqu'à leur suppression par le Client, sous réserve des limites globales de stockage du Client détaillées dans le Bon de Commande.
- 3. Frais de Déploiements excessifs.** Si le Client déploie plus que le nombre de licences achetées (la « Référence »), Adobe pourra facturer, à terme échu, 100 % des frais réels (les « Frais de Déploiements excessifs »). Les Frais de Déploiements excessifs seront déterminés en multipliant le tarif par licence au taux indiqué dans le Bon de Commande par le nombre moyen annuel de Déploiements excessifs. Les Frais de Déploiements excessifs seront calculés et facturés annuellement à la date anniversaire du début de la période contractuelle. Pour les périodes annuelles suivantes et restantes au titre de la durée contractuelle, la Référence sera augmentée pour tenir compte du nombre de Déploiements excessifs le plus récent, et le Client sera facturé pour la hausse du nombre de licences de Référence au taux standard par licence. Le pic de Déploiements excessifs de licences par rapport à la Référence un jour donné au cours du mois sera désigné « Point culminant mensuel ». « Nombre annuel moyen de Déploiements excessifs » désigne un nombre de licences calculé en (i) additionnant les Points culminants mensuels de chacun des 12 derniers mois de la période annuelle concernée, et (ii) divisant la somme par 12 (au prorata si nécessaire). En outre, si le Client a acheté Workfront Fusion, Adobe pourra, sur une base annuelle, facturer à terme échu les Fusion Add-ons supplémentaires si, au cours d'un mois, les transactions du Client dépassent les transactions autorisées par les Fusion Add-ons achetés par le Client. Les mises à niveau automatiques, telles que définies dans le descriptif du produit Workfront, ne seront pas prises en compte dans le nombre de licences pour le calcul du Nombre annuel moyen de Déploiement excessifs ou de la détermination d'une Référence plus élevée.
- 4. Assistance.** Si le Client a acheté d'anciennes licences Workfront Team ou Workfront Professional, nonobstant toute stipulation contraire inscrite dans le Contrat, l'assistance ne sera accessible au Client que du lundi au vendredi de 6h00 à 18h00 (Heure des Rocheuses en Amérique ; heure de Greenwich en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ; et heure de l'Est australien dans la région APAC), à l'exclusion des jours fériés nationaux et des jours fériés désignés par Adobe.
- 5. Version Bêta.** Cette section ne vaut que si le Client choisit, à sa seule discrétion, de participer à un Programme Workfront Bêta (le « Programme Bêta ») pendant la Durée de la Licence. Des Programmes Bêta sont à la disposition des clients participant et permettent un accès rapide aux services et/ou fonctionnalités sans frais supplémentaires, en échange de commentaires utilisateurs. L'accès à un Programme Bêta est limité à la durée du programme concerné et peut être désigné sous les termes d'accès anticipé, prévisualisation anticipée, alpha, bêta, pilote, diffusion limitée ou description similaire. Les services d'assistance à la clientèle, la disponibilité et les garanties de service, tels que décrits dans le Contrat, ne s'appliquent pas aux Programmes Bêta accessibles via l'environnement de prévisualisation du Client, et le Client assume toute responsabilité associée à l'utilisation de ces Programmes Bêta. Toutes les garanties et niveaux de services s'appliqueront aux Programmes Bêta accessibles via l'environnement de production du Client, mais Workfront se réserve le droit de mettre un terme à l'accès aux fonctions de ces Programmes Bêta à tout moment.